

## TOURNOI 5000 CADETS - 2023

### REGLEMENT SPORTIF

#### A - Tournoi Masculin à XV :

**1- Joueurs sélectionnables** : nés en 2008 (et 2009), licenciés de la F.F.R. (joueurs U16 la saison 2023-2024) ; Les joueurs sélectionnables seront obligatoirement du monde amateur durant les saisons 22-23 et 23-24.

-Tous les joueurs de rugby à XV de la tranche d'âge sont admis à participer au tournoi à l'exception des licenciés participant ou ayant participé lors des saisons 22-23 et 23-24 aux compétitions « Gaudermen / Alamercery », qu'ils soient directement licenciés au club engagé ou en double licence.

-Sauf cas de force majeure, les joueurs doivent être les mêmes pendant toute la durée du Tournoi 5000 cadets 2023.

**Sélections** : les sélections seront départementales. Les regroupements de départements autorisés ont été signifiées par la FFR et l'ATVIN à chaque Ligue concernée. Ce sont les mêmes sélections qui effectuent toutes les phases.

**Nombre de joueurs et d'encadrants par sélection** : 22 joueurs et 3 encadrants

La liste « feuille de match » signée par le dirigeant licencié responsable de la sélection précise les « nom prénom », « le numéro de licence » et le « rôle » de chaque nommé.

La feuille de match et les licences « papier » ou copies seront remises dès l'arrivée au stade aux organisateurs ATVIN :

- Datées au 1<sup>er</sup> septembre ou plus récentes pour les demi-finales
- Datées au 10 octobre ou plus récentes pour la Finale

#### **Contrôle des licences :**

Le contrôle sera effectué avant le début du tournoi par la lecture de la copie de la licence des 22 joueurs mentionnés sur la liste « feuille de match » présentée par la Ligue et des 3 encadrants. L'année de naissance sera contrôlée ainsi que l'aptitude première ligne si désignée et les participations à des compétitions non autorisées comme signalé ci-dessus.

La licence du dirigeant licencié responsable et signataire de la sélection sera également contrôlée.

-6 joueurs licenciés doivent être qualifiés « apte à jouer en première ligne ». Leur numéro de maillot sera 1/2/3, » pour les 3 remplaçants ils seront repérés sur la feuille de match en entourant les 3 chiffres des 16 à 22.

- A chaque début de match, le Représentant Fédéral remettra à l'arbitre à chaque match le numéro des 3 remplaçants de chaque équipe

#### **2-Les encadrants licenciés :**

- entraîneur titulaire d'un diplôme (entraîneur) conforme validé

- adjoint terrain licencié (DAT)
- soigneur qualifié SOI (soigneur)

### **3- Les règles C seront appliquées sur toutes les rencontres du tournoi (de mars à octobre 2023)**

#### **4- Déroulement :**

**Matchs Qualificatifs (organisés par chaque Ligue)** : dates de principes retenues la FFR : 25 et/ou 26 mars 2023 et en tout état de cause entre le 1er janvier et le 30 juin 2023.

Au sein de chacune des 13 Ligues, un Tournoi inter départemental permet de qualifier une équipe départementale qui participera au tournoi qualificatif.

**Demi-Finales 3 plateaux** : entre le 15 septembre et le 7 octobre 2023

Les 13 sélections 5000 cadets U16 qualifiées se rencontreront sur 3 plateaux.

Ces plateaux permettront de qualifier une équipe départementale pour participer à la finale.

Plateau 1 (Castanet) : Occitanie - Nouvelle Aquitaine - Sud PACA - Corse

Plateau 2 (Ancenis) : Hauts de France - Normandie - Bretagne - Pays de la Loire - Centre Val de Loire

Plateau 3 (Meyzieu) : (Auvergne Rhône Alpes - Ile de France - Bourgogne Franche Comté - Grand Est

Une européenne participera à chaque plateau sans pouvoir se qualifier pour la finale. A Castanet : Espagne / à Ancenis : Belgique / à Meyzieu : Roumanie.

Les repas des équipes (22 joueurs et 3 encadrants) pris en charge sont : dîner du 1<sup>er</sup> jour, déjeuner du 2<sup>o</sup> jour.

Toutes les équipes participantes assisteront à un match de Coupe du Monde (22 joueurs + 3 encadrants) le jour du Tournoi, invitées par l'Amicale du Tournoi des VI Nations.

**Finale** : le 27 et 28 octobre 2023

Les 3 sélections départementales qualifiées se rencontreront pour une finale en région parisienne. L'équipe gagnante du Tournoi se verra récompensée (voir ci-dessous).

Les équipes (22 joueurs et 3 encadrants) seront prises en charge durant leur séjour (2 jours et une nuit) à Paris.

Les équipes (22 joueurs et 3 encadrants) seront prises en charge durant leur séjour de la façon suivante : dîner du 1<sup>er</sup> jour, une nuit, déjeuner du 2<sup>o</sup> jour.

Les 3 équipes participantes assisteront à la Finale de Bronze de la Coupe du Monde (22 joueurs + 3 encadrants).

**Récompense 2024** : entre le 15 janvier et le 15 mars 2024

L'équipe gagnante du Tournoi se verra invitée (22 joueurs et 3 encadrants) à un match du Tournoi des 6 Nations 2024 à l'étranger à partir de Paris.

#### **5 Temps de jeu :**

Le temps de jeu maximum autorisé pour chaque week-end est de 100 minutes par joueur.

### 6-Durée d'un match :

- **Si plateau de 3 équipes** : matchs aller et matchs retour (comptabilisés comme 2 matchs différents) Soit 4 matchs de **24min (2 x 12 min)** par équipe et un total de 6 matchs sur site.
- **Si plateau de 4 équipes** : 3 matchs de **32 min (2 x 16 min)** par équipe et un total de 6 matchs sur le site.
- **Si plateau de 5 équipes** : 4 matchs de **24 min (2 x 12 min)** par équipe et un total de 10 matchs sur le site.
- **Si plateau 6 équipes** : 5 matchs de **20 min (2 x 10 min)** par équipe et un total de 15 matchs sur le site.

Le temps de repos entre deux mi-temps d'un match est de 2 minutes minimum.

Le temps de récupération entre 2 matchs est de 15 minutes minimum.

## **B - Tournoi Féminin à X :**

### 1- Joueuses sélectionnables :

Nées en 2006 (et 2007) licenciées de la F.F.R. participants aux compétitions féminines régionale U18 à X " Développement" ou fédérale U18 à XV "niveau 2 Accession".

Ne sont pas sélectionnables, les joueuses ayant participé avant le 20 mars 2023 et/ou au cours des 2 dernières saisons à la compétition fédérale U18 à XV "niveau 1 Elite" et/ou listées en Académie Pôle Espoir et/ou U18 à XV surclassées autorisées à participer aux compétitions fédérales + 18 Elite 1 ou 2.

**Sélections** : les sélections seront faites au niveau de chaque Ligue. La Ligue Sud PACA et la Ligue Corse constitueront une seule équipe.

**Nombre de joueuses et encadrants par sélection** : 15 joueuses et 3 encadrants

Sauf cas de force majeure, les joueuses doivent être les mêmes pendant toute la durée du tournoi 5000 cadets 2023.

La liste « feuille de match » signée par le dirigeant licencié de la Ligue précise les « nom prénom », « le numéro de licence » et le « rôle » de chaque nommé.

La feuille de match et les licences « papier » ou copies seront remises dès l'arrivée au stade aux organisateurs ATVIN :

- Datées au 1<sup>er</sup> mars ou plus récentes pour les matchs qualificatifs
- Datées au 10 octobre ou plus récentes pour la Finale

### Contrôle des licences

Le contrôle sera effectué avant le début du tournoi par la lecture de la copie de la licence) des 15

joueuses mentionnées sur la liste « feuille de match » présentée par la Ligue et 3 encadrants. L'année de naissance sera contrôlée ainsi que les participations à des compétitions non autorisées comme signalées ci-dessus.

La licence du dirigeant licencié responsable et signataire de la sélection sera également contrôlée.

Rugby féminin développement à X :

- Mêlées simulées sans poussée
- Pas d'aptitude pour jouer en première ligne

### **2-Les encadrants licenciés :**

- entraîneur titulaire d'un diplôme (entraîneur) conforme validé
- adjoint terrain licencié (DAT)
- soigneur qualifié SOI (soigneur)

### **3-Les Règles Rugby Féminin « X développement » seront appliquées sur les rencontres de la compétition (avril et octobre).**

### **4-Déroulement :**

#### **Matches qualificatifs :** les 1<sup>er</sup> et 2 avril 2023

Sur trois plateaux, un tournoi inter Ligues permet de qualifier sur chaque plateau une équipe de Ligue pour la Finale.

Plateau 1 (Paris) : Hauts de France - Ile de France - Grand Est - Centre Val de Loire

Plateau 2 (Vichy) : Sud PACAC - Occitanie - Auvergne Rhône Alpes - Bourgogne Franche Comté

Plateau 3 (Cadaujac) : Normandie - Bretagne - Pays de la Loire - Nouvelle Aquitaine

Les équipes (15 joueuses et 3 encadrants) seront prises en charge durant leur séjour de la façon suivante : dîner du 1<sup>er</sup> jour, déjeuner du 2<sup>o</sup> jour.

#### **Finale:** les 27 28 octobre 2023

Les 3 sélections de Ligue qualifiées ainsi qu'une sélection de la Ligue d'Outre-Mer se rencontreront pour une Finale en région parisienne.

L'équipe gagnante du Tournoi se verra récompensée (voir ci-dessous).

Les équipes (15 joueuses et 3 encadrants) seront prises en charge durant leur séjour (2 jours et une nuit) à Paris.

Les équipes (15 joueuses et 3 encadrants) seront prises en charge durant leur séjour de la façon suivante : dîner du 1<sup>er</sup> jour, une nuit, déjeuner du 2<sup>o</sup> jour.

Les 4 équipes participantes assisteront à la Finale de Bronze de la Coupe du Monde (15 joueuses + 3 encadrants).

#### **Récompense 2024 :** entre le 15 janvier et le 15 mars 2024

L'équipe gagnante du Tournoi se verra invitée (15 joueuses et 3 encadrants) à un match du Tournoi des 6 Nations 2024 en France, à Paris - déplacement vers Paris à la charge de la Ligue.

### **5- Temps de jeu :**

Le temps de jeu maximum autorisé pour chaque week-end est de 100 minutes par joueuse.

### **6-Durée d'un match :**

- **Plateau de 4 équipes** (matchs qualificatifs) : matchs aller et matchs retour (comptabilisés comme 2 matchs différents). Soit 6 matchs de **16min (2 x 8 min)** par équipe et un total de 12 matchs sur site.
- **Plateau de 4 équipes** (Finales) : 3 matchs de **32 min (2 x 16 min)** par équipe et un total de 6 matchs sur le site.
- **Si plateau de 3 équipes** : matchs aller et matchs retour (comptabilisés comme 2 matchs différents) Soit 4 matchs de **24min (2 x 12 min)** par équipe et un total de 6 matchs sur site.

Le temps de repos entre deux mi-temps d'un match est de 2 minutes minimum.

Le temps de récupération entre 2 matchs est de 15 minutes minimum.

## **C - Dispositions communes :**

### **1- Arbitrage :**

-L'arbitrage de l'ensemble des matchs (2 jours par plateau) sera confié aux jeunes arbitres des académies fédérales désignés par la DTNA, cette action intervient dans le parcours de formation des arbitres des académies fédérales. Un arbitre formateur de la Ligue hôte du plateau encadrera les jeunes arbitres mineurs (soit 1 arbitre formateur par terrain).

Le dispositif de la DTNA n'entraînera donc pas d'indemnités d'arbitrage ni de frais de déplacement des jeunes arbitres, les autres frais éventuels étant pris en charge par la DTNA.

Les arbitres officieront en tant qu'arbitre de champ et/ou arbitre assistant.

Le responsable fédéral des académies désignera et saisira dans OVAL E les jeunes arbitres.

Les déplacements éventuels seront organisés par la DTNA en collaboration avec les équipes de Ligue engagées.

Les formateurs en arbitrage de la Ligue hôte par terrain sera présent sur les différentes étapes de l'épreuve, il sera désigné par le DAL de la ligue en accord avec le responsable Formation de la DNA, la ligue hôte saisira la désignation sur OVAL E.

### **2- Représentants Fédéraux :**

La Ligue hôte désignera un Représentant Fédéral 3 (1 par terrain pour les 2 jours)

Chaque RF3 sera informé au préalable de l'organisation du tournoi :

\* il assure le rôle sportif habituel réglementaire du RF3

\* en relation avec le « responsable sécurité du terrain » il organisera leur collaboration et assurera le contrôle sécurité des installations avant le début des matchs

\* pour la compétition masculine, il dispose de la feuille de match et indique à l'arbitre le numéro des remplaçants de première ligne désignés par l'entraîneur

\* il garantit l'enregistrement des résultats des matchs sur la fiche AT VI N

### **3- Organisation sécurité et secours :**

**Chaque sélection** doit avoir obligatoirement :

- un soigneur licencié conforme
- un entraîneur formé à la sécurité (journée sécurité de début de saison)

\* **L'organisateur ATVIN** a pour obligation de diffuser le règlement validé aux sélections de Ligue, de département, étrangères, aux clubs hôtes, aux RF3, aux arbitres et à la Commission Jeunes de l'ATVIN.

\* **Les clubs hôtes** se doivent de :

-mettre à disposition un responsable sécurité par terrain (dirigeant FFR du club hôte licencié à ce club) repérable avec une chasuble conforme et joignable sur un numéro de téléphone diffusé avant le match ;

-collaborer avec les RF3 pour la vérification préalable du dispositif sécurité (contacts rapides secours proches / civière / accès secours prévus / emplacement défibrillateur)

\* **Les Représentants Fédéraux 3** ont pour obligation de valider avant le début des matchs le dispositif sécurité et secours.

**4 - Sécurité du joueur** : Tout joueur sorti sur saignement doit être soigné hors du terrain.

Le temps de jeu du joueur entrant pour le remplacer ne doit pas être comptabilisé.

Sur décision de l'arbitre ou du RF3, le protocole de commotion cérébrale sera déclenché.

### **5-Rapport de match éventuel (Commotions cérébrales /Discipline / Rapport d'arbitre) :**

Compte tenu de la durée maximum de jeu possible sur 2 journées < à 100 mn la feuille de mouvements n'est pas utilisée.

La feuille de match papier conforme OVAL-E (rapport d'arbitre ou de RF) sera utilisée par l'arbitre assisté du RF3 en cas de dysfonctionnement grave / de carton bleu suite à une suspicion de commotion cérébrale / de carton rouge, le dossier sera adressé à la commission de discipline nationale ou à la commission médicale concernée).

### 3- Cotations de matchs :

- Match gagné ... 3 points
- Match nul ... 2 points
- Match perdu ... 1 point
- En cas d'arrêt d'une équipe avant ou au cours d'un match, l'équipe sera déclarée forfait avec match perdu à 0 point.
- Pas de point de bonus

En cas d'égalité, les équipes seront départagées comme suit :

- 1- Au nombre d'essais sur le ou les matchs ayant opposé les deux équipes concernées
- 2- Au nombre d'essais sur l'ensemble des matchs du plateau
- 3- Au nombre de cartons rouges reçus par l'une ou l'autre équipe, puis si égalité au nombre de cartons jaunes
- 4- Aux tirs au buts : 3 tirs par équipe, puis 3 tirs si égalité ...

### 4- Gestion des cartons :

- Carton blanc : 5 mn
- Carton jaune : 5 mn
- Carton rouge : Définitive durant les 3 phases du Tournoi 5000 cadets

Dans le cadre de mi-temps de 8 minutes, les cartons blanc et jaune sont réduits à 3 minutes.

### 5- Autre disposition :

- Toutes les pénalités et transformations seront tentées en coup de pied tombé.
- Les sélections sont attendues le premier jour de la compétition, au plus tard à 13h30 (matchs qualificatifs, Demi-Finales et Finales)

### Charte d'éthique :

Tous les participants à cette journée de qualifications, joueurs, éducateurs, entraîneurs, encadrants, arbitres, délégués et dirigeants participent au Tournoi U18 sur invitation de l'Amicale du Tournoi des VI Nations. Chacun aura donc à cœur de se comporter comme un invité et d'avoir pendant tout le week-end, sur et en dehors du terrain un comportement respectueux des Valeurs du Rugby.

Les premières de ces valeurs sont de respecter l'autre, d'être loyal et exemplaire en toutes circonstances.

**ENCOURAGEZ LES VÔTRES  
RESPECTEZ LES AUTRES ....**

**QUE L'ESPRIT DEMEURE !**